

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	DES ABEILLES	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	CIRIERES	JEUDI 29 MARS 2018

Participants (préciser A: absent Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
MME Novaïs Jarret MME Bruneau MME Boissinot Exc MME Gilbert MME Poisbleau MME Laparade Mme Bougeard Mme Roux	Président(e) MME Deborde Enseignants - M. Blanchard - MME Grayo Exc - MME Brosset - MME Gallas IEN A	MME Tisserand	DDEN M.Benoist

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : Mme Brosset Aurélie

Ordre du jour

- Actions pédagogiques : le projet d'école - les projets de classe
- Sécurité à l'école
- Les rythmes scolaires : organisation à la rentrée 2018-2019
- Préparation de la rentrée 2018-2019

1. Actions pédagogiques et activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.

-Les actions pédagogiques s'appuient sur le nouveau projet académique 2018-2021 qui est en cours de rédaction et de validation par l'Inspection. Il s'articule autour de 3 ambitions :

*ambition 1 : construire des apprentissages durables

*ambition 2 : accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.

*ambition 3 : ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

Actions mises en place dès cette année :

*élection des délégués, mise en place de conseil d'élèves dans chaque classe et d'un conseil de délégués.

*les classes de GS/CP et de CE1/CE2 mènent un projet autour de la sécurité routière en lien avec le CSC de Cerizay.

*projet Charles Le Roux pour les CM : visite d'une exposition à la bibliothèque de Cerizay et découverte du rôle du maire par une visite de la mairie et une intervention du maire.

*les classes de GS/CP, de CE1/CE2 et de CM1/CM2 ont bénéficié d'un spectacle proposé par Scènes de Territoire

*les GS/CP participent aux rituels d'arts plastiques mensuels envoyés par Mme Ferjou.

*les CM1/CM2: rituel d'écoute musicale avec une œuvre par mois

*interventions de musique de Sandrine Mouchard du Conservatoire

en lien avec la découverte d'instruments, de musiques et de chants du monde.

*Chaque classe va réaliser une seconde rencontre USEP d'ici le mois de juin 2018.

*Les classes de GS/CP et de CE1/CE2 participeront au raid multiactivités : le vendredi 4 mai

*La classe de maternelle participera au printemps des maternelles : le mardi 22 mai.

*Les projets de classe sont axés plutôt sur le thème Voyager autour du monde. Une sortie à la journée au zoo de Doué la Fontaine est prévue le vendredi 25 mai.

*Les classes de CM ont commencé le projet ECORCE : En quoi les « mauvaises herbes » peuvent être bénéfiques ? Mise en œuvre de la démarche scientifique. 3 sorties prévues en lien avec le collège : 1ère intervention 2ème intervention en avril, puis une 3ème en mai au collège. Dernière intervention en juin avec sortie à Chizé

2. Hygiène et Sécurité

-dans le cadre du PPMS : (documents envoyés par mails aux personnes présentes)

* rappel des risques :

1. risque de transport de matières dangereuses
2. risque naturel : tempête
3. risque intrusion extérieure : s'échapper et/ou s'enfermer

*rappel des lieux de mise à l'abri

* rappel des signaux d'alerte :

PPMS voté à l'unanimité le jeudi 29 mars 2018.

-exercice confinement réalisé avec risque TDM : le vendredi 30 mars.

-un exercice risque intrusion intérieure aura lieu d'ici la fin de l'année scolaire. L'objectif est de réaliser un exercice dans le cas où les élèves doivent s'échapper de l'école.

-dans le cadre des exercices incendie :

-un exercice aura lieu avant les vacances d'avril et un second inopiné en juin 2018.

-au niveau du parking de l'école et de l'accès à l'école :

Une meilleure sécurité et plus de fluidité même s'il reste des véhicules qui prennent la rue en contre sens

-au niveau des travaux :

-remerciements à la municipalité pour :

*achat de l'ordinateur pour la classe

*aménagement des étagères dans le garage

*achat de 10 tapis de motricité (1m x 2 m)

-demandes :

*l'installation d'un verrou hors de portée sur le portail donnant directement sur la route

*demande de clés des portes de classe / ou verrou intérieur pour éviter les vols de matériel scolaire durant la pause méridienne

*problèmes d'odeur d'humidité et de moisi dans la salle de sieste = question d'un parent .

*mise en état de fonctionnement du TBI dans la classe de CM : câbles et logiciel.

*étagères dans le hall de la classe de maternelle

*le nettoyage de la classe de GS/CP

*le tableau blanc dans la classe de CE1/CE2 car l'actuel se dégrade et brille

*la remise en état des petits ordinateurs portables prévue en avril 2018

*achats de matériel : un téléphone, un appareil photo numérique (surtout pour la classe des maternelles)

*le dépassement du budget photocopie. La mairie en est informée. Une réflexion est engagée par la mairie sur le photocopieur car le contrat avec la SORAM arrive à échéance.

*demande d'heures d'interventions de musique pour l'an prochain

-question de parents par rapport à l'autonomie des enfants en maternelle :

Suite à la question d'un parent par rapport à l'autonomie des élèves de maternelle. Les enseignants précisent que toutes ses tâches sont travaillées avec les élèves quotidiennement au cours de l'année et que les familles doivent « être partenaires » dans cet apprentissage. M. Blanchard et Mme Grayo sont disponibles pour discuter avec les familles ayant des craintes à ce sujet.

3. Rythmes scolaires :

-A la rentrée 2018-2019, l'organisation de la semaine scolaire se fera sur 4 jours.

-Les horaires seront :

9h00-12h00 / 13h30-16h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi.

-intervention de Mme Tisserand

-Les représentants de parents se posent la question de l'organisation pour le mercredi. Mme Tisserand indique que la mairie est en attente de réponses de la part de l'Agglo2B.

4. Utilisation des moyens de l'école et préparation de la rentrée 2018-2019

*Répartition des élèves :

L'école compte 102 élèves répartis sur 4 classes au jeudi 29 mars 2018 . (avec une nouvelle famille arrivée en février 2018).

9 élèves de CM2 partiront au collège.

A la rentrée **2018-2019**, l'école devrait compter 103 élèves répartis sur 4 classes de la façon suivante :

TPS : 5 PS : 7 MS : 12 GS : 13 CP : 7 CE1 : 15 CE2 : 10 CM1 :16 CM2 : 18

Si nous gardions la répartition actuelle, nous aurions une classe de CM1/CM2 à 34 élèves. Ceci n'est pas possible pédagogiquement et spatialement.

Nous avons réfléchi en conseil des maitres à plusieurs répartitions possibles, et nous avons privilégié celle-ci :

-classe 1 : 5 tps (en janvier 2019), 7 ps, 12 ms, 5 gs soit une classe à 24 élèves jusqu'en janvier 2019.

-classe 2 : 8 gs, 7 cp, 5 ce1 soit une classe à 20 élèves,

-classe 3 : 10 ce1, 16 cm1 soit une classe à 26 élèves,

-classe 4 : 10 ce2, 18 cm2 soit une classe à 28 élèves.

*Organisation du service des ATSEM :

-Mme Pauline Billy interviendra un vendredi par mois dans la classe des maternelles.

-La classe de GS/CP n'a pas d'ATSEM le mercredi et le vendredi matin.

-Qu'en sera-t-il l'année prochaine ? Avec une classe à 3 niveaux ?

Mme Tisserand précise que Pauline sera présente sur les quatre matinées sur la classe 2.

*Répartition des crédits alloués par la commune.

*le montant du nouveau budget de l'école doit prendre en compte les nouveaux programmes d'où l'achat

de nouveaux manuels = le renouvellement d'une discipline / an / classe. Cette année devrait être privilégié l'achat de manuels de « Questionner le monde » pour le cycle 2.

5.Place des parents à l'école

-participation à la semaine des maternelles du 26 au 30 mars 2018 : venue de parents, grands-parents et de M. le maire
-portes ouvertes de l'école : le samedi 3 mars de 10h à 12h.
-fête de l'école : le dimanche 1er juillet.

Fait à Cirières le vendredi 30 mars

Le / la secrétaire de séance :

La présidente du Conseil d'Ecole

Brosset Aurélie.

Deborde Séverine

